



Communiqué de presse

Présidence du Conseil d'administration de Nexans

Paris, le 17 février 2016

Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 17 Février 2016, Frédéric Vincent a annoncé sa décision de mettre fin à ses fonctions de Président du Conseil d'Administration et d'administrateur de Nexans à compter du 31 mars 2016 pour faire valoir ses droits à retraite.

Le Conseil a nommé Georges Chodron de Courcel Président non-exécutif du Conseil d'Administration de Nexans à compter du départ de Frédéric Vincent.

Georges Chodron de Courcel mettra sa connaissance du monde industriel, acquise dans ses nombreux postes d'administrateurs de grands groupes français et étrangers, et son expérience de dirigeant d'entreprise au service du Groupe.

Avec cette nomination, le Conseil d'Administration de Nexans conforte son choix d'un modèle de gouvernance assurant la séparation des responsabilités exécutives et des fonctions de Président, conforme aux recommandations du code Afep Medef.

La nomination de Georges Chodron de Courcel correspond à la volonté du Conseil de garantir à la société la stabilité nécessaire dans la phase de redressement opérationnel qu'elle poursuit sous l'autorité d'Arnaud Poupart-Lafarge, Directeur Général et d'assurer une complémentarité dans les instances de gouvernance.

Cyrille Duval assurera la présidence du comité d'audit et des comptes en remplacement de Georges Chodron de Courcel.

Le Conseil d'Administration a remercié Frédéric Vincent pour son fort engagement personnel et professionnel depuis la création de Nexans, dont il a assuré la direction opérationnelle dans une période économique particulièrement difficile. Le Conseil d'Administration a apprécié la participation déterminante de Frédéric Vincent à la mise en place de la nouvelle gouvernance dissociée du Groupe et son rôle très positif aux côtés du Directeur Général depuis plus de 16 mois.

Frédéric Vincent a fait part au Conseil de sa décision de renoncer au bénéfice de ses plans de rémunération longs termes. Le Conseil a remercié Frédéric Vincent pour cette initiative. Le Conseil d'Administration a par ailleurs décidé de renoncer à l'application de l'engagement de non concurrence et donc de ne pas lui verser l'indemnité correspondante. L'indemnité de départ attachée à son mandat ne s'appliquant pas en l'espèce, Frédéric Vincent bénéficiera donc de ses seuls droits à la retraite. Il a débuté sa carrière au sein du Groupe Alcatel il y a 30 ans et poursuivi celle-ci au sein de Nexans depuis la création du Groupe, il y a 15 ans.

A propos de Nexans

Nexans donne de l'énergie à la vie par une large gamme de câbles et solutions de câblage qui permet d'accroître la performance de ses clients dans le monde entier. Les équipes du Groupe agissent comme partenaires au service de leurs clients dans quatre principaux domaines d'activités : le transport et la distribution d'énergie (réseaux terrestres et sous-marins) les ressources énergétiques (pétrole et gaz, mines et énergies renouvelables), les transports (routiers, ferroviaires, aériens et maritimes) et le bâtiment (commercial, résidentiel et centres de données). La stratégie de Nexans s'appuie sur une innovation continue des produits, des offres de solutions et de services, mais aussi sur l'implication des équipes, l'accompagnement des clients et l'adoption de procédés industriels sûrs et respectueux de l'environnement.

En 2013, Nexans est devenu le premier acteur de l'industrie du câble à créer une Fondation d'entreprise destinée à soutenir des actions en faveur de l'accès à l'énergie pour les populations défavorisées à travers le monde.

Nexans est un membre actif d'Europacable, l'association européenne des fabricants de fils et câbles. Le Groupe est signataire de la Charte de l'industrie Europacable, expression de l'attachement des membres aux principes et objectifs du développement du câble éthique, durable et de haute qualité.

Présent industriellement dans 40 pays et avec des activités commerciales dans le monde entier, Nexans emploie près de 26 000 personnes. En 2014, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 6,4 milliards d'euros. Nexans est coté sur le marché NYSE Euronext Paris, compartiment A.

Pour plus d'informations, consultez le site www.nexans.com et suivez-nous sur :    

Contacts :

Presse

Angéline Afanoukoe

Tél. : +33 (0)1 73 23 84 12

Angeline.afanoukoe@nexans.com

Relations Investisseurs

Michel Gédéon

Tél. : +33 (0)1 73 23 85 31

Michel.gedeon@nexans.com